

SUR LES TRACES DES DEUX GUERRES MONDIALES

Séjour 4^e et 3^e

Verdun
@tourisme-meuse.com



Strasbourg
@joveniberia.com



L'équipe des enseignants d'histoire-géographie du collège Paul Vallon organise un séjour s'inscrivant dans le cadre du programme d'histoire sur les deux guerres mondiales.

Verdun : Durant la Première Guerre mondiale, Verdun se retrouve au cœur d'une bataille qui dure de février à décembre 1916. Aujourd'hui, le paysage est encore fortement marqué par cette guerre et de nombreux lieux de mémoires sont à parcourir.

Struthof : camp de concentration situé en France, ouvert par les nazis en 1941, le Struthof est un lieu important de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale aujourd'hui.

Strasbourg : Ville du cœur de l'Europe, Strasbourg est une étape importante dans la construction du sentiment européen. Elle accueille le parlement européen.

Les objectifs de ce séjour sont :

- Découvrir des lieux clés des deux guerres mondiales et de la construction européenne.
- Approfondir la connaissance sur les liens entre les guerres et la volonté d'unir les peuples européens autour de la création de la future Union Européenne.
- S'ouvrir à la mémoire des guerres.
- Comprendre les enjeux de la paix dans notre société actuelle.



Durée : 3 jours, 2 nuits

Nuitées : 1^e nuit en pension à proximité de Verdun, 2^e nuit en hôtel 3* en Alsace.

Dates : du lundi 2 au mercredi 4 mai 2022.

Lieu : Verdun (Meuse) et Alsace

Niveau concerné : 4^e et 3^e (40 élèves)

Durée du trajet : environ 5 heures 30 de route en bus jusqu'à Verdun.

Le coût initial par élève était de 275€07 (dont 20€ d'assurance annulation – COVID compris). Le foyer du collège ayant fait un don de 55€40 / élève ainsi que les actions faites l'an dernier (le voyage n'ayant pas pu avoir lieu) ont permis de faire descendre le tarif du séjour à **219€67**.

Afin de faire encore baisser le coût du séjour, différentes actions vont être menées tout au long de l'année : vente de petits produits, vente de fleurs... Nous tiendrons au courant les familles et les élèves.

*Nous comptons sur l'investissement des élèves participants au projet.
Toutes les personnes qui désirent nous aider sont les bienvenues.*

En raison du grand nombre d'élèves intéressés par le séjour, nous demandons à ce que le dossier d'inscription soit rendu avec une lettre de motivation qui permettra de choisir au plus juste les élèves participants.

Déroulement :

	JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3
MATIN	03H30 / 04H00 Départ du collège en direction de Verdun. Arrivée sur place vers 11H00. Visite de la Citadelle souterraine.	Route pour Natzwiller.	Visite du Parlement Européen
MIDI	PIQUE-NIQUE préparé par les élèves	Paniers repas fournis par l'hébergement	Paniers repas fournis par l'hébergement
APRES-MIDI	Visite avec un guide (3h) : l'Ossuaire de Douaumont, la Tranchée des Baïonnettes, le village détruit de Fleury devant Douaumont, le Mémorial-Musée de la bataille de Fleury.	Visite guidée de l'ex-camp de concentration du Struthof. Puis, visite libre du Centre Européen du Résistant déporté.	Promenade dans le "vieux Strasbourg" : la Cathédrale et son horloge astronomique, le quartier de la "Petite France". 15H30 : Départ pour la route du retour.
SOIREE	En pension à proximité de Verdun	En hôtel 3* en Alsace	Repas en cafétéria d'autoroute. Arrivée au collège : 23h

TROUSSEAU SEJOUR SUR LES TRACES DES GUERRES MONDIALES

Voici les affaires que votre enfant doit impérativement emporter pour le séjour :

- 2 ou 3 pantalons ou shorts en fonction du temps
- 1 pull pour le soir
- 3 T-shirt au moins
- 3 paires de chaussettes
- 1 K-way ou veste légère
- 1 **veste** (selon la météo)
- 1 **paire de chaussures de sport** adaptée (baskets de sport et/ou chaussures de marche)
- chaussons pour le soir
- 1 pyjama
- nécessaire de toilette (serviette de bain, gel douche, shampoing...)
- 1 litre d'eau minimum (gourde de préférence)
- 1 **pique-nique** pour le midi du 29 mars
- 1 sac à dos (avec 2 bretelles, pas de sac besace ou à bandoulière) pour la randonnée
- le carnet de liaison (à mettre dans la valise pour éviter qu'il ne soit abîmé lors des activités)
- 1 trousse avec stylos, crayon à papier et crayons de couleurs
- 1 pochette A4 cartonnée ou plastique avec quelques feuilles simples

Rappel et informations diverses :

- Si votre enfant suit un traitement médical,

Il faudra le remettre au professeur principal de l'enfant lors du départ, dans un sac à son nom - prénom et accompagné de l'**ordonnance du médecin**.

- A notre arrivée, le collège sera informé par téléphone.
- Prévoir un **pique-nique conséquent à tirer du sac à dos** pour le repas du lundi midi.
- **Les repas seront sans viande** (l'apport en protéines se fera par du poisson et des œufs)
- **Les téléphones portables ne sont pas les bienvenus** et seront confisqués s'ils sont utilisés lors des activités ou au coucher. **Un temps d'appel sera autorisé le soir entre 18h et 19h**, merci de vous rendre disponible sur ce créneau horaire si vous souhaitez communiquer avec votre enfant. Les téléphones seront gardés par les professeurs chaque soir.
- **Le règlement intérieur du collège s'applique aussi lors des séjours.** Votre enfant doit le respecter comme s'il était au collège. Si l'équipe de professeurs rencontre des difficultés avec l'enfant, des sanctions seraient prises. Vous en seriez informés.
- **Seuls 40 élèves pourront partir** : la priorité sera donnée aux élèves ayant confirmé, le plus rapidement, leur participation au séjour.
- Le coût total du séjour comprend l'**assurance annulation de 20€ par élève**.

SEJOUR SUR LES TRACES DES GUERRES MONDIALES

4^e -3^e

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), Nom et prénom du responsable légal : _____

autorise mon enfant : _____ 4^o ou 3^o _____

à participer au séjour 4^e- 3^e sur les traces des guerres mondiales

du 2 au 4 mai 2022

.....
 J'ai pris connaissance des informations concernant ce séjour et déclare en accepter le fonctionnement.

J'actualise l'annexe médicale jointe.

Le montant du séjour, après la déduction du don du foyer et des précédentes actions est de **219€67**

Le tarif inclus l'assurance annulation.
.....

Pour inscrire mon enfant je verse cette somme :

de préférence en chèque, ordre : "**Agent comptable du collège Paul Vallon**"

en espèces (un reçu sera délivré)

Possibilité de payer en 3 fois (**les 3 chèques sont donnés au moment de l'inscription**) :

- 100€ encaissé le 24 janvier 2022

- 60€ encaissé le 28 février 2022

- 59€67 encaissé le 29 mars 2022

Fait à _____ le ____/____/ 2021

Signature du responsable légal

Ce document complété et signé doit être rapporté au plus tard le :

Vendredi 17 décembre 2021

au professeur d'histoire-géographie

accompagné d'une lettre de motivation de l'élève, du règlement, de l'acte de l'engagement de la famille et de l'Annexe Médicale.

ANNEXE MEDICALE

SEJOUR sur les traces des guerres mondiales 4^e et 3^e

Je soussigné(e), responsable légal de l'élève
..... en classe de 4^e ou 3^e

Père	Numéro de téléphone	Mère
	Domicile	
	Portable	
	Travail	

Numéro de police d'assurance :

Numéro de sécurité sociale de l'élève :

Déclare que celui-ci : (Rayer la mention inutile)

❖ - Ne suit pas de traitement médical particulier
- Suit le traitement médical suivant : (fournir une ordonnance récente si l'enfant prend des médicaments)

→

→

❖ - Ne présente pas d'allergie connue
- Présente une allergie médicale connue (médicamenteuse, alimentaire, autre, à préciser) :

→

→

❖ N'a aucun problème de santé incompatible avec ce séjour.

AUTORISE les enseignants accompagnateurs à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale et à donner du Paracétamol en cas de besoin.

Nous vous rappelons que sans ordonnance les professeurs ne sont pas autorisés à administrer de médicaments.

Date : / / 2021

Signature du responsable légal :